

I ÉDITO

2016 aura été marquée par des moments forts pour Finances & Pédagogie : renouvellement de son agrément par l'Éducation nationale, formation des personnels des Points conseil budget, participation aux travaux pour une stratégie nationale d'éducation financière et, bien évidemment, une activité très soutenue avec plus de 2 500 formations sur tout le territoire. 2017 marquera l'anniversaire de la création de F&P par les Caisses d'Épargne en 1957. **60 années d'existence, d'engagement pérenne sur les territoires, avec pour ambition de rendre plus simple, pour le plus grand nombre, les questions d'argent.**

Un pari de départ qui n'avait rien d'évident tant la relation à l'argent des Français est souvent compliquée par de nombreux tabous. L'équipe de F&P voit dans cet anniversaire une incitation supplémentaire à aller plus loin dans sa mission, à innover, à explorer de nouveaux sujets liés à une société en mutation. Ainsi ce numéro est consacré aux ressorts d'une consommation raisonnée.

Pour les 25 salariés de l'association, 2017 sera une année d'action ! En leur nom, je vous adresse tous nos vœux de bonheur et de réussite pour les 12 prochains mois.

Patrice Cros
Directeur



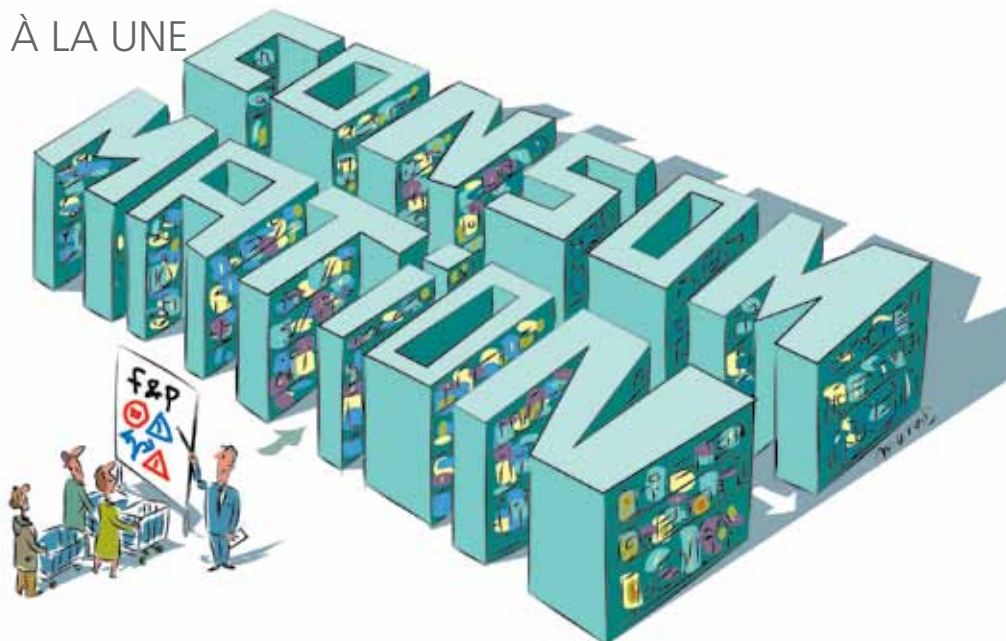
I EN CHIFFRE

1,5 à 3 milliards

d'argent de poche versés aux jeunes de 11 à 17 ans, en France.

Cette lettre d'information est élaborée grâce au soutien des Caisses d'Épargne

I À LA UNE



UN CONSOMMATEUR AVERTI EN VAUT DEUX

L'éducation à la consommation est au cœur de l'éducation financière. Elle doit être poursuivie tout au long de la vie, notamment pour déjouer les nouveaux pièges de la consommation liés aux usages d'internet, et débiter le plus en amont possible auprès des jeunes, cibles de premier choix pour les annonceurs et prescripteurs d'achat. En faire des consommateurs responsables et avertis est le meilleur moyen de prévenir de futures difficultés financières.

Depuis les années 1990, les jeunes sont devenus un marché à part entière. Ils sont aujourd'hui la cible de stratégies commerciales particulièrement offensives ; 50 000 spots publicitaires destinés à ce public spécifique sont diffusés chaque année.

Consommateurs et prescripteurs

« Toutes les publicités ciblent les jeunes, y compris celles qui s'adressent aux adultes, relève Hélène Eggert, responsable de la pédagogie de l'Institut national de la consommation (INC). C'est encore plus flagrant aujourd'hui. » Les publicitaires ne s'y trompent pas : **les jeunes sont aujourd'hui des prescripteurs des achats familiaux dans des domaines toujours plus étendus : loisirs, vacances, produits alimentaires, informatique, etc.** Les 11-17 ans reçoivent également de l'argent de poche dont le volume global est estimé entre 1,5 et 3 milliards... un vrai

potentiel de consommation qu'ils dépensent essentiellement en loisirs, confiserie, jeux vidéo, consoles, logiciels, téléphone ou vêtements. Si l'on ajoute que les jeunes peuvent disposer de comptes en banque, de cartes de retrait, voire de carte de paiement, on comprend alors la nécessité de faire une plus grande place aux actions d'éducation financière et d'éducation à la consommation, et ce dès le plus jeune âge.

Consommer, ça s'apprend

Si l'éducation à la consommation n'occupe encore qu'une place limitée dans les manuels scolaires et qu'elle ne figure pas dans la formation initiale ou continue des enseignants, des efforts ont néanmoins été faits pour qu'elle intègre les programmes, notamment lorsque sont abordées les questions d'économie, d'alimentation ou de développement durable. Pour coller aux préoccupations des élèves, les contenus doivent être adaptés aux différentes classes d'âge. D'où le travail impulsé par la

>> Suite de l'article p.2

pédagothèque de l'INC. Car il est en effet essentiel de développer des habitudes et des attitudes critiques et responsables dès le plus jeune âge. **L'éducation à la consommation passe par l'apprentissage de notions telles que les dépenses, la gestion du budget, les prix de revient, et permet d'éveiller la vigilance envers la surconsommation.** En un mot, fournir à ces consommateurs des connaissances et la capacité d'agir, en faire des consommateurs.

« Éducation à la consommation et éducation financière rentrent également dans l'école par les associations qui y interviennent », constate Hélène Eggert. Il en est ainsi de F&P qui a sensibilisé, de 2011 à 2015, 62 000 jeunes dans le cadre scolaire, mais également dans les centres d'apprentissage ou les foyers de jeunes travailleurs.

Il est essentiel de développer des attitudes critiques et responsables dès le plus jeune âge.

L'éducation à la consommation est un bon moyen d'aborder les questions financières, parce que les sujets de consommation suscitent un intérêt plus immédiat et peuvent faciliter le passage vers ce qui constitue le cœur de l'éducation financière : construire un budget, faire passer les besoins avant les envies ou constituer une épargne en vue d'un projet d'achat.

Consommateurs à l'ère numérique

Signe des temps, l'association est également sollicitée pour des interventions sur des thématiques liées à l'usage de l'internet (« sur le net, ayez les bons réflexes ») : déjouer les pièges, donner des conseils sur les achats à distance entre particuliers, sur les grandes plateformes d'achat (derrière lesquelles se cachent une multitude de petits vendeurs), sur les comparateurs qui ne comparent que certaines offres, etc.

Avec le développement de services par internet et d'une économie numérique, apparaissent aussi de nouvelles pratiques frauduleuses et autres offensives commerciales dont les plus âgés, moins familiers des outils numériques, sont les premières victimes. Ils repèrent moins facilement les arnaques sur internet ou par mail, et, dans ce domaine, l'ingéniosité des nouveaux escrocs n'a pas de limite : fausse entête ou logo d'enseignes connues, usurpation d'identité, prétextes fallacieux pour



© crédit : Phovoir

recupérer identité et données bancaires. Ainsi la technique du hameçonnage, soit l'envoi de messages destinés à amener une personne à se connecter sur un site et à fournir des informations confidentielles. Face aux abus, les consommateurs sont parfois démunis, y compris dans les démarches à suivre pour dénoncer ces agissements et tenter de récupérer leur

argent. Si les services publics (direction de la protection des populations, de la concurrence, de la consommation et de la prévention des fraudes) et les associations de consommateurs peuvent être sollicités, le meilleur moyen de se prémunir contre ces nouveaux pièges est sans conteste de mener des actions de sensibilisation et de formation.

ZOOM SUR

« L'ÉDUCATION FINANCIÈRE PERMET D'AVOIR DES CONSOMMATEURS AVERTIS »

QUESTIONS À HÉLÈNE EGGERT, responsable de la pédagothèque de l'INC

Que dire des évolutions des modes de consommation ?

Nous sommes dans une société de consommation, qui a connu de profonds changements ces dernières années avec le numérique. Il nous apparaît essentiel de faire de l'éducation à la consommation tout au long de la vie, avec cet objectif de transformer un élève, un adulte, une personne vulnérable, etc., en acteur réfléchi et responsable de sa consommation.

Que fait l'INC ?

Dans les années 1980, constatant qu'il était difficile pour les enseignants d'avoir des documents leur permettant d'illustrer leurs cours sur ces questions, une pédagothèque a été créée. Mais c'est une chose de recenser, c'en est une autre d'évaluer. Un comité d'évaluation, composé de représentants des associations de consommateurs, des professionnels et de l'Administration, est donc chargé de répertorier tous les outils relatifs à la consommation, en fonction de leur qualité et de leur objectivité.

Internet change-t-il la donne ?

Oui, et les parents doivent s'en préoccuper. Ils n'interrogent que rarement les enfants sur l'utilisation de l'argent qu'ils reçoivent dans le réseau familial par exemple. Il faudrait pourtant qu'ils s'en servent pour expliquer comment faire un budget, hiérarchiser les besoins, etc. L'éducation financière permet de faire des consommateurs avertis : « tu n'achètes que quand tu peux, pas parce que tu le veux, mais selon tes nécessités ». C'est le meilleur moyen d'éviter les surendettés de demain.

Pour en savoir plus : www.conso.net/outil-pedagogique



INCLUSION BANCAIRE : LES POINTS CONSEIL BUDGET EN PREMIÈRE LIGNE

Catherine Auboiron et Michèle Kochan, conseillères F&P Nord France Europe et Picardie, sont intervenues à la demande de Face Calais auprès de travailleurs sociaux de Points conseil budget « experts » pour les sensibiliser à l'environnement bancaire, et à la réglementation en particulier. Le dispositif des PCB a été conçu pour éviter à des personnes en difficulté financière, du fait notamment de nombreux crédits, d'être en situation de surendettement.



© Crédit : Caisse d'Épargne Nord France Europe

Les Points conseil budget (PCB) sont un dispositif expérimental piloté par la Direction générale de la cohésion sociale sur 4 régions test : l'Île-de-France, le Grand Est, les Hauts de France et l'Occitanie. Il se décline en deux niveaux : **les PCB 1**, généralement ouverts dans les centres communaux d'action sociale, **sont chargés d'apporter des conseils budgétaires** pour éviter les situations de surendettement. Ils constituent les dossiers de surendettement. Les dossiers des clients malendettés, qui ont souscrit une multitude de petits crédits, et pour lesquels on peut éviter la procédure Banque de France, sont transférés vers **les PCB2 où sont entamées des négociations avec les créanciers, bancaires notamment**, pour un rachat et/ou un étalement des crédits.

Budget, mal-endettement, surendettement

Dans les Hauts de France, c'est l'association Face Calais qui a été retenue comme PCB2 (et PCB 1). Elle a sollicité Finances & Pédagogie pour former les travailleurs sociaux engagés dans ce dispositif, essentiellement sur le crédit. « Les banques sont soumises à une forte réglementation bien souvent méconnue. Pour mener à bien une négociation, il est important, voire indispensable de connaître l'environnement et le contexte dans lesquels la banque évolue », rappelle Catherine Auboiron. Elle détaille donc la réglementation applicable aux banques (ratio de solvabilité bancaire, notion de risque, découvert autorisé, etc.) et à d'autres créanciers. Elle explique : « La banque décide en fonction du risque du dossier, sachant que celui-ci sera renforcé en cas de rachat de crédits. La banque doit donc adopter des garde-fous. »

Priorité aux cas pratiques

Dans un deuxième temps, la conseillère F&P s'appuie sur des cas pratiques pour expliquer le reste à vivre et le taux d'en-

dettement, ou les indicateurs d'évaluation proposés par l'Ansa (Agence nouvelle des solidarités actives, copilote de l'expérimentation) : « Monsieur Dupont, marié, deux enfants voit un de ses chèques rejeté et son autorisation de découvert supprimée. Que faites-vous si cet usager demande au CCAS de lui faire crédit de 600 euros pour surmonter cette mauvaise passe ? La réponse n'est pas évidente : le couple n'a pas de quoi vivre, ajouter une nouvelle échéance de crédit risque d'aggraver sa situation. Mais peut-être que ce couple peut renégocier son crédit immobilier, ra-

Il est indispensable de connaître l'environnement et le contexte dans lesquels la banque évolue.

cheter des crédits à la consommation, etc., voire, à terme, dégager une épargne, en prévision de nouveaux coups durs ! »

L'apport de la conseillère de F&P est indéniable car, pour tous les intervenants qui accompagnent des publics en situation financière délicate, la question des relations bancaires et du dialogue à instaurer avec les institutions financières est essentielle. En attendant, Catherine Auboiron a accepté d'assurer le « service après-vente » sur les premiers dossiers et deux nouvelles interventions sont prévues dans d'autres antennes F&P.

NOTRE PARTENAIRE FACE CALAIS QUESTIONS À KARINE SABATIER Fondation Agir contre l'exclusion



Comment cette formation s'est mise en place ?

Nous avons déjà sollicité F&P pour des formations au microcrédit personnel et des ateliers budgétaires pour nos bénéficiaires. Dans le cadre des PCB 2, une approche bancaire nous paraissait indispensable pour mieux appréhender les outils et le langage bancaire nécessaires pour mener à bien les négociations avec les banques, pour rééchelonner les échéanciers en particulier. Cette formation déclinait les différents crédits car les problèmes budgétaires y sont généralement liés, et elle faisait une large part aux cas pratiques.

Qui étaient les stagiaires ?

12 stagiaires, issus de trois structures de Face Calais et familiers des problématiques d'inclusion bancaire, ont bénéficié de cette formation qui alliait théorie et pratique ; la variété des échanges et des supports de formation l'a rendue très agréable. Et les formatrices F&P nous ont fourni des outils de l'association très utiles dans notre pratique professionnelle. Les stagiaires sont déjà sur le terrain, ils savaient quelles questions poser et ont présenté des cas concrets pour voir comment faire.

Les formatrices F&P les ont bien éclairés sur les limites de la négociation (celles des délais de paiement liées à la réglementation notamment) et les contraintes bancaires. Tous les stagiaires ont dit qu'ils en étaient ressortis grandis ! À tel point qu'une deuxième intervention a été programmée à partir de cas pratiques qu'ils rapporteront. Si les niveaux étaient hétérogènes, du fait d'expériences variées, tous ont appris de cette formation et disposent désormais des outils pour négocier avec un créancier bancaire.

De nouveaux partenariats avec le **logement social**

En partenariat avec la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Finances & Pédagogie a organisé le 16 novembre dernier, à Lyon, deux tables rondes autour des « enjeux du logement social ».



© crédit : CERFA

Lutte contre la paupérisation des locataires, adaptation aux normes BBC, démarche RSE, mise en œuvre de programmes d'éducation financière... Autant de sujets qui ont été abordés lors de cette ma-

tinée d'échanges, précédée par la signature de conventions avec des bailleurs sociaux du Rhône et de l'Ain.

Le **partenariat avec Alliade Habitat** prévoit ainsi deux types de formations assurées par F&P, adaptées selon la typologie du public : **auprès des locataires**, les thèmes traités seront orientés vers la notion d'argent et la gestion d'un compte bancaire ; **auprès des salariés du secteur du logement social**, il s'agira de les doter d'outils pédagogiques pour les aider dans leur relation avec les locataires, notamment sur le volet psychologique de l'argent.

Avec Dynacité et l'association Unis Cité Rhône-Alpes, il s'agit par ailleurs de mettre en place des actions d'information, relayées par des jeunes en service civique, en faveur de locataires du quartier de la Maladière à Montluel, dans l'Ain. Les interventions aborderont notamment le sujet des économies d'énergie sous l'angle budgétaire.

F&P forme les intervenants des **Points conseil budget**



Des formations F&P sont programmées dans les régions tests : outre les Hauts de France (voir article p. 3), l'association est intervenue ou interviendra bientôt en Occitanie (Montpellier), en Île-de-France (Paris), et dans le Grand Est (Strasbourg). Au menu de ces formations : l'accompagnement des publics en difficulté financière, la gestion budgétaire, les relations bancaires, les crédits, la maîtrise de l'endettement et la restructuration des dettes.

Présentation des Points conseil budget : social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete-et-pour-l-inclusion-sociale/PCB

Annuaire des Points conseil budget : social-sante.gouv.fr/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete-et-pour-l-inclusion-sociale/article/annuaire-des-points-conseil-budget

Le ministère de l'Éducation nationale renouvelle sa confiance à F&P

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur avis du Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, vient de renouveler l'agrément national accordé à Finances & Pédagogie. **Entre 2011 et 2015, l'association est intervenue 3058 fois en milieu scolaire auprès de 62000 jeunes, sur un total de 13350 formations.**

L'objectif de Finances & Pédagogie est de responsabiliser et préparer les jeunes à la gestion quotidienne de leur argent. Il s'agit de leur apporter les outils et les connaissances nécessaires pour mieux appréhender les sujets financiers auxquels ils sont confrontés.

F&P participe au **programme Enactus**



© crédit : Enactus

Finances & Pédagogie a animé un atelier autour de la gestion financière et des outils financiers lors du séminaire ouvert à une trentaine d'étudiants de Roubaix, le 19 novembre dernier. Comme 250 autres étudiants, ils participent au programme Enactus, axé cette année sur des projets d'entrepreneuriat social. Une cinquantaine de professionnels du monde de l'entreprise ou de l'entrepreneuriat social sont intervenus au cours de ce séminaire. Organisé sur 3 jours et demi, il a pour but d'inspirer les étudiants, de leur donner envie de passer à l'action et de les outiller dans la gestion de leur projet et l'animation de leur équipe.

www.enactus.fr

Un **nouveau kit pédagogique** sur la banque

F&P lance un chantier de refonte de ses supports pédagogiques. Le premier thème identifié est celui de la banque. Programmé pour la fin de l'année, le kit de formation « banque » prévoit supports prezi et powerpoint, schémas interactifs et guide animateur. Une large place est faite à l'innovation dans le contenu, pour l'adapter au développement de la banque digitale.

POUR ALLER PLUS LOIN : WWW.FINANCES-PEDAGOGIE.FR